Projet : « Parole étudiante et droits des jeunes »

Contexte et objectifs :



Suite aux mobilisations étudiantes de ces derniers jours, les AMO liégeoises proposent aux établissements scolaires un outil d'animation à développer en interne, avec l'encadrement des professeur·e·s et de l'équipe éducative.

Objectif : permettre à chaque élève de s'exprimer librement pour **construire une parole commune, transversale aux réseaux d'enseignement, qui pourra être portée auprès des représentant·e·s politiques rapidement.**

1. Recueil des revendications étudiantes

Chaque école organise des temps de parole en classe ou en groupe pour recueillir les attentes et propositions des élèves. Les AMO fournissent un cadre méthodologique et des supports d'animation prêts à l'emploi.
Les revendications sont ensuite transmises à l'AMO partenaire afin qu'elle puisse porter la parole des jeunes auprès des représentant·e·s politiques.

2. Information sur les droits face aux interpellations policières

Information sur les droits face aux interpellations policières
Ce document comprend différentes informations permettant aux professeur·e·s et aux élèves d'expliquer les droits fondamentaux des jeunes lors de contrôles ou d'interpellations.

3. Orientation vers des associations ressources

Une liste de structures ressources est communiquée pour accompagner les jeunes et les équipes éducatives qui souhaitent organiser des manifestations de manière encadrée et non-violente.

Les AMO ne se substituent pas aux équipes éducatives.
Elles souhaitent proposer :

- un cadre méthodologique et des supports pédagogiques ;
- un appui à la coordination entre les établissements participants ;
- une mise en lien avec les associations ressources et les représentant·e·s politiques.

Chaque école reste maitresse de la mise en œuvre, selon ses réalités et ses capacités d'encadrement.

Consigne d'animation

1. Recueil des revendications étudiantes

Durée : 90 minutes minimum

Accueil	Préoccupations	Sous-groupes	Restitutions et priorisation	Clôture
5 min	15 min	30 min	30 min	10 min
5'	20'	50'	80'	90'

Objectif de l'atelier

Faire émerger, structurer et prioriser les revendications des jeunes en lien avec les mouvements de contestations actuels, afin de les transmettre aux décideurs politiques et, si possible, d'organiser une rencontre avec eux.

Public

Classe ou représentants des élèves.

Reconnaître les jeunes comme des acteurs·trices sociaux·les à part entière, capables de formuler des attentes,

Durée totale

90 minutes minimum ; peut être étendu en ajoutant des temps de discussion.

Matériel nécessaire

- une salle avec des tables en îlots (4-6 îlots)
- 1 tableau
- des post-its de 3 couleurs différentes (au moins 3 par participant•e)
- des feutres pour écrire sur les post-its et le tableau
- des fiches imprimées « Revendications » et « Propositions concrètes »
- (1 par sous-groupe)

Prévoir un espace visible pour regrouper les idées et suivre les priorités collectives.

1 5 min • Accueil et cadre

Objectif

Poser le cadre et expliquer la démarche.

> On va recueillir votre parole sur ce qui compte pour vous, vos difficultés et vos idées, pour la transmettre aux décideurs politiques.
> À la fin de l'atelier, on aura : une liste de vos revendications prioritaires ; des propositions concrètes ; elles seront transmises aux AMO afin qu'elles puissent être envoyées à des élu·e·s, avec l'idée d'organiser une rencontre.

Règles

Pas de jugement, toutes les paroles sont importantes.

On parle en "je", on respecte le temps de parole.

Tout peut être noté, même si ça semble "utopiste" : c'est à vous de dire ce qui est important.

2 15 min • Post-it des préoccupations

Objectif

Faire parler tous les élèves et faire émerger les grands thèmes qui les préoccupent.

Matériel

Post-its de 3 couleurs différentes, feutres, grand tableau.

1. Distribuer 3 post-its de couleurs différentes à chaque participant.e.

2. Donner 5 minutes pour écrire en silence une idée par post-it :

   1er post-it :
   « Ma plus grande inquiétude pour mon avenir » ;

   2ème post-it :
   « Ce qui me met le plus en colère dans la situation actuelle » ;

   3ème post-it :
   « Une chose que je voudrais absolument changer dans les 3 ans »
   (avant la fin de la législature politique actuelle).

3. Après les 5 minutes

   Regrouper les post-its par thèmes.
   Exemples : études, logement, emploi, santé, environnement, démocratie/participation, argent/précarité, discriminations, etc.

3

30 min :

Travail en sous-groupes – des problèmes aux revendications

Objectif :
transformer les préoccupations en revendications claires et en propositions concrètes.

Organisation

1. Former plusieurs sous-groupes de 3–8 personnes, selon le nombre de participants.
2. Attribuer à chaque groupe un thème issu du tableau : études, emploi, santé, coût de la vie, etc. Si possible, laisser les élèves choisir le thème qui les intéresse le plus.
3. Donner à chaque groupe :
   - 1 fiche « Revendications » ;
   - 1 fiche « Propositions concrète »;
   - 1 feuille de brouillon.

Consignes à donner aux sous-groupes

Vous avez 30 minutes pour travailler ensemble sur votre thème.
Votre mission, c'est de passer du constat ("ça ne va pas") à des demandes précises ("on veut que...").

1. Identifier 1 à 2 problèmes majeurs dans votre thème (5 minutes).
Discutez entre vous : quels sont les principaux problèmes que vous vivez ou observez dans ce domaine ? Notez-les sur la feuille de brouillon.

2. Formuler 1 revendication principale (5 minutes).
Essayez de la rédiger sous cette forme :
"Nous demandons que [qui ?] [fasse quoi ?]"
afin que [quels effets concrets pour les jeunes ?]."

3. Préparer 1 porte-parole pour restituer en 2 minutes maximum.
Le porte-parole devra présenter :
• le thème ; • la revendication principale ; • 1 proposition concrète.



Rôle des facilitateurs/trices

- Être disponible
- Vérifier que chaque groupe a bien compris les étapes.
- Aider à reformuler les revendications si elles sont trop floues.
- Rappeler le temps qui reste.

4 30 min • Restitutions et priorisation collective

OBJECTIF : partager les revendications de chaque groupe et faire émerger les priorités communes.

Consignes pour les restitutions

1. Demander à chaque groupe de désigner son/sa porte-parole, si ce n'est pas déjà fait.

2. Consigne : Chaque groupe a 2 minutes maximum pour présenter :

- le thème ;
- votre revendication principale,
- “Nous demandons que…” ;
- une proposition concrète.

Priorisation • 5 minutes

Organisez un vote afin d’identifier les propositions qui semblent prioritaires.

conseil : lors du vote, il peut y avoir un effet de pression pour que l’on vote pour “mon idée”.

Le vote anonyme peut limiter ce biais.

5 10 min : Clôture et engagement

OBJECTIF : Expliquer clairement la suite et identifier les jeunes volontaires pour porter la parole.

Merci pour votre participation et la qualité de vos propositions.
Voilà ce qui va se passer après cet atelier : toutes les revendications et propositions que vous avez produites vont être compilées dans un document de synthèse ; ce document sera regroupé avec les autres propositions des autres classes de l'école avant d'être transmis aux AMO afin de les communiquer à des décideurs politiques, élus locaux, ministère, etc.

Les AMO prévoient d'organiser une rencontre avec des élu·e·s dans les prochaines semaines pour leur présenter vos travaux et discuter des suites concrètes.

Recueillir les volontaires

1. Qui souhaite faire partie du groupe de restitution (1-3 jeunes) qui présentera ces résultats aux autres élèves ?
2. Qui veut relire la synthèse avant qu'elle soit envoyée ?
3. Qui est prêt·e à participer à une rencontre avec des politiques (si cela peut se mettre en place)?

Pour les élèves intéressé·e de participer à la rencontre politique, merci de donner vos coordonnées :
nom, prénom + n° de téléphone + mail. (les données collectées ne seront pas communiquées et ne seront utilisées que dans le cadre de ce projet)

Mise en commun inter-classes

Les délégué·e·s de classe (ou représentant·e·s) présentent les revendications retenues lors d'une rencontre commune.

Lors de cette mise en commun, Les groupes identifient les points convergents et formulent les revendications communes, reflétant l'ensemble de l'établissement.

Après l'Atelier : Compilation et Restitution

À faire par l'équipe organisatrice

1. Récolte des données

Reprendre toutes les fiches « Revendications » et « Propositions concrètes ».

2. Synthétiser par thème (Exemples)

Santé
Logement
Transport
Environnement
Emploi
Participation
Études

Document de Restitution

1. **« Contexte et méthode » :** qui a participé, nombre, âges, profils ; méthode utilisée.
2. **« Principaux constats » :** 3-5 points clés. Exemples : « Logement, santé mentale et orientation arrivent en tête des préoccupations » ; « Sentiment majoritaire que l'avenir sera plus difficile que celui des aînés ».
3. **« Revendications avec la priorisation» :** pour chaque revendication, 2-3 lignes de description + 1 proposition concrète.
4. **« Rencontre » :** liste des jeunes porte-paroles volontaires, prénoms, âges, téléphone + mail.

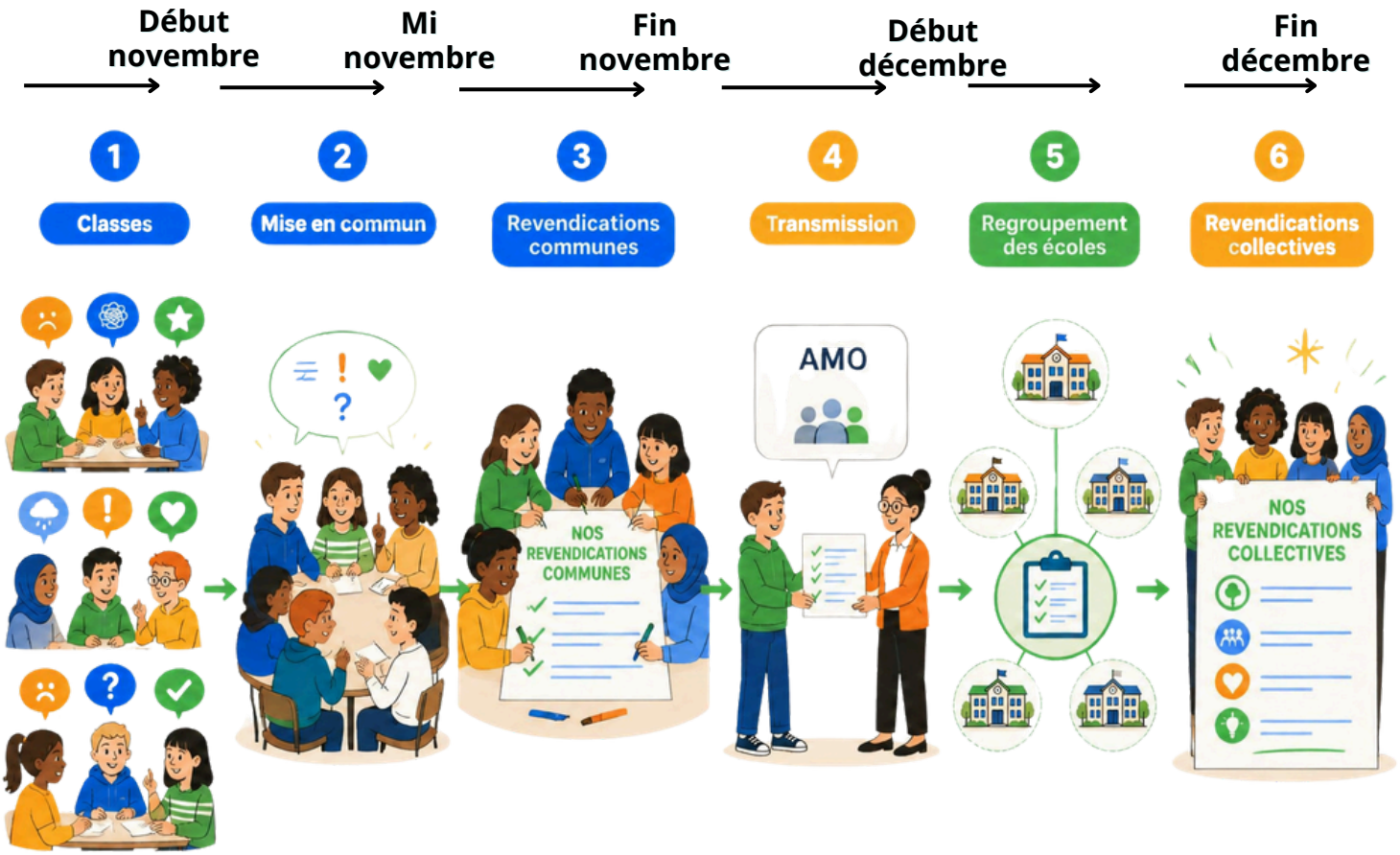

2. Information :
Droits face aux interpellations policières

En lien avec les mobilisations et les décisions politiques actuelles,
il nous semble important de procéder à un rappel de différentes règles légales relatives aux interventions policières.

Pour accomplir ses missions, la police ne peut utiliser des moyens de contrainte que si c'est prévu par la loi. Elle peut recourir à la force pour poursuivre un objectif légitime, si et seulement si, il ne peut être atteint autrement. Tout recours à la force doit être raisonnable et proportionné à l'objectif poursuivi.

Tu as le droit de manifester pacifiquement

Tu as le droit d'exprimer ton opinion et de participer à la vie démocratique.
Tu as le droit d'être entendu sur les questions qui te concernent.

Il n'est pas légal de couvrir son visage...

Mais, quand la police tire des gaz lacrymogènes, protège tes voies respiratoires en couvrant ton nez et ta bouche.

Contrôle d'identité

Dès 15 ans, tu dois avoir ta carte d'identité ou ton titre de séjour sur toi.

La police peut contrôler ton identité si elle a des motifs raisonnables de croire, que tu es recherché.e, qu'il y a des suspicions que tu commettes une infraction ou que tu pourrais troubler l'ordre public.

Avant 15 ans, ce n'est pas obligatoire, mais tu peux prouver ton identité par tout moyen.
Tes documents doivent être rendus immédiatement après vérification.

Fouille :

La police peut effectuer une fouille de sécurité (palper des vêtements, contrôler les sacs, demander d'enlever un manteau) si elle craint la présence d'une arme ou d'un objet dangereux, notamment lors d'un rassemblement ou d'une arrestation administrative ou judiciaire ; elle ne peut durer plus d'une heure.

Une fouille judiciaire, visant à rechercher des preuves d'une infraction, peut aller jusqu'au déshabillage, mais uniquement si cinq conditions strictes sont réunies (soupçon concret, nécessité absolue, lieu clos, policier du même sexe, etc.) et elle ne peut dépasser six heures.
Tout traitement dégradant, humiliant ou portant atteinte à ta vie privée peut engager la responsabilité des policiers.

Type d'arrestations :

Arrestation administrative ; 12h max
Arrestation judiciaire ; 48h max

Tu as le droit :
• de savoir pourquoi ;
• de contacter tes parents ou une personne de confiance ;
• à un avocat.e, gratuitement pour les mineurs si tu es entendu comme suspect.e ; c'est mieux que d'être tout.e seul.e.
• de garder le silence;
• demander à voir un.e médecin.

L'utilisation des menottes ?

Pour les mineurs, le recours aux menottes est exceptionnel et ne peut être utilisé que dans certaines situations précises (danger pour soi ou pour les autres, violence, risque de fuite...) et doit être justifié.

La police peut-elle te prendre en photos ?

Lors d'une arrestation administrative, la police ne peut pas te prendre en photos, tes empreintes ou ADN. Refuser n'est pas un délit, mais tu peux être forcé·e et risquer une inculpation de rébellion. En cas de fichage abusif, écris ensuite à la Commission de protection de la vie privée pour faire supprimer ces données.

Filmer la police?

Tant que tu ne gênes pas l'intervention, que tu ne mets pas en péril le maintien de l'ordre public ou la sécurité des personnes, et que tu ne diffuse pas d'images où la police ou d'autres personnes sont identifiables.

Ne pas oublier !

Les feux d'artifice, la casse, les feux sont des délits ! vous risquez d'être arrêter et condamner pour ça!

Évite de réagir aux provocations ! Ne te met pas en danger!
Prends soin de toi et des autres autour de toi!

Fascicule gratuit créer par le Service Droit des Jeunes qui explique plus en détail ces éléments.

Associations ressources

Services Juridiques

- LES AMO:

AMO Droit des jeunes : info@droitdesjeunes.be 04 221 97 41
Service droit des jeunes AMO : liege@sdj.be 04/222.91.20

- https://policewatch.be/page/informer
- **Trouver un avocat :** https://barreaudeliege-huy.be/fr/find-lawyers

Écoute :

CC Kali — La cafétéria collective est un lieu autogéré et mutualisé entre différents collectifs et associations. Ils proposent des espaces pour récolter des témoignages concernant les interpellation policière
Défenseur des droits des enfants : 02/223.36.99 Dde@cfwb.be

Unia : lutte contre les discriminations - 0800 12 800 (du lundi au vendredi de 9h30 à 13h)

Si tu as besoin de consulter un médecin:

- Maison médicale Les Houplays : 04/345.07.87
- Maison médicale Saint- Léonard : 04/227.13.43

Militants : Éducation, culture et citoyenneté

- ***Agir pour la Paix*** — Association bruxelloise d'éducation permanente pacifiste, antimilitariste et non-violente.
- **La Cité Miroir** — Lieu culturel et citoyen à Liège : expositions, spectacles, débats et actions autour de la mémoire, de la démocratie et du dialogue.
- **CPCR** –Saint Léonard - Centre Polyculturel Résistances — Association d'éducation populaire à Liège qui accompagne des collectifs et promeut une citoyenneté critique et solidaire.
- **Barricade asbl** – Pierreuse — Lieu culturel autogéré à Liège : café-librairie, revuethèque, expositions, débats et ateliers.
- **Centrale Jeunes FGTB Liège** — Aide et information pour étudiants, apprentis et jeunes travailleurs : job étudiant, chômage, CV et droits au travail.fgtb-liege
- **Jeunes CSC** — Organisation de jeunesse pour les moins de 35 ans : conseils et défense des droits liés au travail, aux études et à la recherche d'emploi.
- **Maison des jeunes** : développement des actions et projets visant la citoyenneté responsable, active, critique et solidaire des jeunes et luttent contre toute forme d'exclusion.